www.tousleconcours.info

ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE YAOUNDE/SESSION D'OCTOBRE 2013

1er CYCLE/SERIE : GEOGRAPHIE/ EPREUVE : HISTOIRE

SUJET : L'accession à l'indépendance des pays de l'Empire français (1945-1962).

Après avoir présenté le contexte colonial français en 1945, vous étudierez les divers processus d'émancipation.

Groupe : LES EXPERTS REUNIS/Préparation au concours de l'ENS/
Filières : HISTOIRE-GEOGRAPHIE

www.tousleconcours.info

Par Jean- Devaleur ENONE *Tél : 79288354 /97377799*

INTRODUCTION

Mouvement majeur de la seconde moitié du XXe siècle, la décolonisation désigne le processus par lequel l'ensemble des Colonies des pays européens accèdent à l'indépendance. Ce processus ne s'est pas seulement circonscrit dans les colonies britanniques ; il s'est aussi déployé dans les colonies françaises avec des processus divers. Dès lors, l'analyse de l'accession à l'indépendance des pays de l'Empire français entre 1945 et 1962 constitue donc la problématique essentielle de notre argumentation. Ainsi, il serait judicieux de présenter, pour un meilleur éclairage synoptique, le contexte colonial français en 1945 (I), avant d'étudier les divers processus ayant conduit à la libération des territoires jadis sous le joug de cette ancienne puissance coloniale (II).

Maintenant que le contexte colonial français en 1945 est acquis, voyons comment les différentes colonies ont procédé pour s'émanciper.

I- LE CONTEXTE COLONIAL FRANÇAIS EN 1945

L'accession à l'indépendance des pays de l'Empire français (1945-1962) s'est produite dans un contexte marqué d'une part par l'absence de démarche soutenant la décolonisation de ses colonies (A) et, d'autre part, par des manœuvres dilatoires (B).

A- L'absence de démarche soutenant la décolonisation de ses colonies

La stratégie française de décolonisation se caractérise d'abord par son inexistence. Il a en effet fallu très longtemps aux autorités françaises pour admettre l'impossibilité de résister à la poussée nationaliste des peuples colonisés.

B- Les manœuvres dilatoires de la France

La France s'est évertuée à retarder sinon à différer le processus de décolonisation enclenché dans ses colonies. En effet, en 1944, à la Conférence de Brazzaville, ce n'est pas de décolonisation qu'il s'agit : la France tente au contraire de redéfinir sa politique coloniale. La France recommande la participation des populations à la gestion de leurs affaires mais rejette catégoriquement l'éventualité de l'indépendance ou même de l'autonomie des colonies. De Gaulle comme Pleven (commissaire aux

www.touslesconcours.info

colonies) croient encore à l'intégration des colonies et n'envisagent qu'un élargissement du recrutement et de la compétence des assemblées locales. La Constitution de 1946 prolonge la Conférence de Brazzaville en organisant dans le cadre de l'Union Française une représentation des territoires coloniaux à l'Assemblée Nationale. Quelques députés africains siègent au Parlement français, mais l'administration coloniale directe reste en place, ce qui ne satisfait guère les mouvements nationalistes qui, même modérés, sont durement réprimés, comme à Madagascar en 1947.

Maintenant que le contexte colonial français en 1945 est acquis, voyons comment les différentes colonies ont procédé pour s'émanciper.

II- LES DIVERS PROCESSUS D'EMANCIPATION DES COLONIES FRANCAISES

Les processus structurants ayant fondé la mouvance d'accession à l'indépendance des pays de l'Empire français peuvent être regroupés selon deux dimensions : violente (A) ; douce ou négociée (B).

A- L'indépendance par la force

Il s'agit des indépendances intervenues à l'issu des violences. Parmi les pays concernés, figurent en bonne place : l'Indochine (1) ; l'Algérie (2).

1- La Guerre d'Indochine (1946-1954)

L'Indochine est une péninsule formée de la Cochinchine, du Tonkin, de l'empire d'Annam et des royaumes du Laos et du Cambodge.

Le 2 septembre 1945 **Hô Chi Minh**, révolutionnaire communiste, proclame, dès la capitulation japonaise, la République démocratique du Vietnam; celle-ci comprend la Cochinchine, l'Annam et le Tonkin. Le 6 mars 1946, la France reconnaît le Viêt- Nam comme un État libre dans l'Union française, malgré l'hostilité de l'opinion publique. Mais deux régions de l'Indochine (la Cochinchine et le Cambodge) refusent d'être soumises à un régime communiste, alors que pour Ho Chi Minh, le nouveau Vietnam ne peut être que toute l'ancienne Indochine française. En septembre 1946, dans un contexte de tensions internationales de plus en plus tendues, Ho Chi Minh se rend à une conférence à Fontainebleau

www.touslesconcours.info

pour résoudre le problème. Mais, avant même l'échec de la réunion, dû aux positions intransigeantes de part et d'autre, les troupes françaises bombardent le 23 novembre 1946 le port d'Haïphong au Tonkin (6 000 morts). En représailles, le Viêt-Minh massacre 200 Européens à Hanoï. C'est le début de **la guerre d'Indochine.**

Dés le 19 décembre 1946, la guerre s'amplifie pour durer jusqu'en 1954... Jusqu'à la fin des années 1940, le Vietminh mène essentiellement des actions de guérilla avec l'appui des populations locales. Mais, à partir de 1950, avec l'appui de la Chine communiste et de Moscou, les troupes communistes du général Giap lancent de grandes offensives qui conduisent à la défaite française de Diên Biên Phu, le 7 mai 1954. Pierre Mendès France, alors chef du gouvernement et qui s'était toujours montré hostile à cette guerre conclut les Accords de Genève en juillet. Ces accords prévoient une séparation provisoire du Vietnam en deux de part et d'autre du 17ème parallèle de latitude nord, jusqu'à des élections prévues dans un délai de deux ans. Le Laos et le Cambodge deviennent deux Etats indépendants.

2- La guerre d'Algérie (1954-1962)

Le 1er novembre 1954, le FLN déclenche l'insurrection de la « Toussaint rouge ». C'est le début de la guerre d'Algérie. À partir de 1956, après s'être contentée de donner des moyens à la police locale, la France se lance dans une politique de fermeté en Algérie : elle envoie le contingent. Au plus fort de la guerre, 400 000 soldats français (y compris des réservistes) seront chargés du « maintien de l'ordre » dans la colonie. Cette politique de répression est soutenue par le million de pieds-noirs algériens. Dans les deux camps, les cruautés se multiplient : massacres de civils musulmans pro-français par le FLN, recours à la torture par des parachutistes de l'armée française, etc. La rupture est totale et aucune solution politique n'aboutit face à l'intransigeance des partisans de l'Algérie française et à celle des indépendantistes.

Sous la pression des pieds-noirs, de l'armée et de ses partisans, le général de Gaulle est rappelé au pouvoir en 1958, mais la situation est délicate. Le FLN ne réussit pas à s'imposer militairement face à l'armée française, mais gagne de plus en plus de partisans, jusqu'en métropole. De Gaulle constate rapidement l'impossibilité de mettre fin à la guerre. Malgré l'opposition des pieds-noirs et la création de l'OAS (Organisation

www.tousleconcours.info

Par Jean- Devaleur ENONE Tél : 79288354 /97377799

de l'armée secrète). Il entame des négociations avec le FLN qui, le 19 septembre 1958, se transforme en « Gouvernement Provisoire de la République Algérienne » (GPRA). En 1961, les Français approuvent à 90 % par référendum l'autodétermination de l'Algérie. Le processus d'émancipation aboutit à l'indépendance du pays lors des accords d'Évian signés le 12 mars 1962. L'indépendance de l'Algérie est proclamée en juillet 1962.

B- L'indépendance par la négociation

C'est une indépendance marquée par des dialogues et compromis avec l'ancien colonisateur. Dans ce registre, il y a le Maroc et la Tunisie puis les colonies d'Afrique noire française.

1- Les cas du Maroc et de la Tunisie

Ce sont deux protectorats, la Tunisie depuis 1881 et le Maroc depuis 1911. Ils conservent donc l'apparence d'un gouvernement autonome avec leurs chefs traditionnels, le Bey de Tunis et le Sultan du Maroc. Mais en fait, le pouvoir réel appartient au Résident Général qui représente la France.

En Tunisie, le parti du Néo Destour fondé en 1934 par Habib Bourguiba, et le parti de l'Istiqlal, au Maroc, fondé en 1944 par Mohammed Ben Youssef (sultan Mohammed V) revendiquent l'indépendance. Ces mouvements s'opposent à la domination française par des grèves et des actions terroristes. En 1950, Bourguiba est emprisonné. En 1953, c'est au tour du Sultan du Maroc à être exilé à Madagascar. Avec l'arrivée de Pierre Mendès France au gouvernement en 1954, des négociations sont engagées avec les nationalistes marocains. Elles aboutissent à la signature des Accords de La Celles-Saint-Cloud qui reconnaissent l'indépendance du Maroc, proclamée le 2 mars 1956. Dès 1954, le gouvernement Mendès-France accorde l'autonomie interne à la Tunisie qui proclame son indépendance le 20 mars 1956.

2- L'Afrique noire française

En 1956, alors que la France a déjà perdu l'Indochine, le Maroc, la Tunisie et que la guerre d'Algérie déchire le pays, la France refuse toujours l'indépendance. Pourtant, une évolution vers le self-government

www.tousleconcours.info

Par Jean- Devaleur ENONE *Tél : 79288354 /97377799*

se fait sentir : la Loi Cadre de Gaston Deferre, ministre de la France d'outre-mer sous le gouvernement Guy Mollet. Cette loi prévoit la mise en place d'une Assemblée élue au suffrage universel dans chaque territoire, ainsi que d'un Conseil de gouvernement souverain dans certains domaines techniques. L'application de cette nouvelle loi permet le développement d'une vie politique dans la plupart des territoires, des partis politiques s'organisent et apparaissent des leaders.

Avec l'arrivée de De Gaulle au Pouvoir en 1958, l'Union Française se transforme en Communauté Française suivant la nouvelle Constitution de la Vème République. Cette dernière ouvre la voie à l'indépendance immédiate : il suffit que les colonies votent NON au référendum organisé le 28 septembre 1958, en refusant d'entrer dans la communauté proposée. Toutes les colonies optent pour l'adhésion à la Communauté sauf la Guinée Conakry qui devient aussitôt indépendante. Mais en 1960, le Sénégal demande l'indépendance qui lui est accordée. A partir de là, les autres colonies en font de même. Reste seulement Djibouti, qui accède à l'indépendance en 1977. Mais ils gardent tous des liens économiques et politiques avec la France.

CONCLUSION

Dans cette analyse, nous avons traité de l'accession à l'indépendance des pays de l'Empire français entre 1945 et 1962. Cela a permis de tirer deux enseignements. D'une part, nous avons identifié que cette accession s'est produite dans un contexte marqué non seulement par l'absence de démarche soutenant la décolonisation de ses colonies mais aussi par des manœuvres dilatoires. D'autre part, il ressort que les indépendances ont été acquises suivant des chemins divers notamment la violence (Indochine et Algérie) et la négociation (Tunisie, Maroc, les colonies d'AOF et d'AEF). Cependant, il importe de souligner que ces colonies et particulièrement celles d'Afrique noire traversent d'innombrables difficultés multidimensionnelles.